

très probable que les animaux infectés meurent rapidement. C'est pourquoi, si la maladie se déclare dans une région, il faut intervenir le moins possible, afin que les sangliers se déplacent le moins possible et ne propagent pas la maladie. Mais c'est l'homme qui contribue d'une façon déterminante à la progression de la maladie sur de vastes étendues, notamment par l'importation d'objets ou de produits contaminés (voyages, échanges commerciaux, trophées de chasse, etc.). De la même manière, la viande de sanglier infectée peut être à l'origine de l'introduction involontaire de virus en Suisse.

L'analyse des importations révèle que de la viande de sanglier importée cette année provient de pays où la fièvre porcine africaine est déclarée. Pendant la période courant jusqu'à septembre 2018, les importations de sanglier provenaient pour 13 % de République tchèque (mais uniquement des zones indemnes de la maladie). Toutefois, la majeure partie de la viande de sanglier provient de pays où aucun cas de peste porcine africaine n'a été déclaré, c'est-à-dire d'Autriche (25 %), d'Allemagne (21 %) ou de Slovénie (18 %). De plus, la Confédération et les secteurs concernés ont pris des mesures propres à empêcher l'introduction de la maladie (OSAV : [lien](#)).

Les importations ont augmenté ces dernières années et se chiffrent à 276 tonnes pour la période comprise entre janvier et septembre 2018, soit 6 % de plus pour l'année 2012, mais légèrement moins que l'année dernière. On voit cependant aussi, à la lumière de ces importations que la viande de sanglier est un produit de niche (moins de 0,1 % de la consommation totale).

Plus de sangliers abattus et une production indigène en hausse

L'augmentation des importations s'est accompagnée l'an dernier d'une hausse du nombre des sangliers abattus en Suisse, ce qui s'est naturellement traduit par un accroissement des volumes de viande (200 tonnes d'équivalent de viande fraîche l'an dernier). La part de la viande indigène reste cependant inférieure à 40 % (38 % en 2017). En Suisse, la chasse au sanglier a principalement pour but de réguler les populations de cet animal, si bien que l'on peut considérer la viande de sanglier comme un sous-produit de la chasse.

Viande consommée surtout hors domicile

La viande de sanglier peut s'acheter dans le commerce de détail. La demande est cependant peu importante, comme l'offre. Seules 23 tonnes en ont été écoulées par ce canal l'année dernière, et 26 tonnes cette année. Le sanglier se vend majoritairement sous forme de steaks, de tranches, de jambon cru ou de ragoût. La part de la viande importée s'est réduite l'année en cours, passant de 34 % à 23 %. Les volumes écoulés par le commerce de détail ont constitué en 2017 environ 8 % de l'ensemble de l'offre (533 tonnes).

Il faut en conclure qu'en Suisse, la majeure partie de la viande de sanglier est consommée soit dans la restauration, soit par l'intermédiaire de la vente directe. Relevons que les volumes les plus importants sont écoulés dans la restauration ; il n'existe pas de données précises sur les canaux par lesquels passe la viande de sanglier.

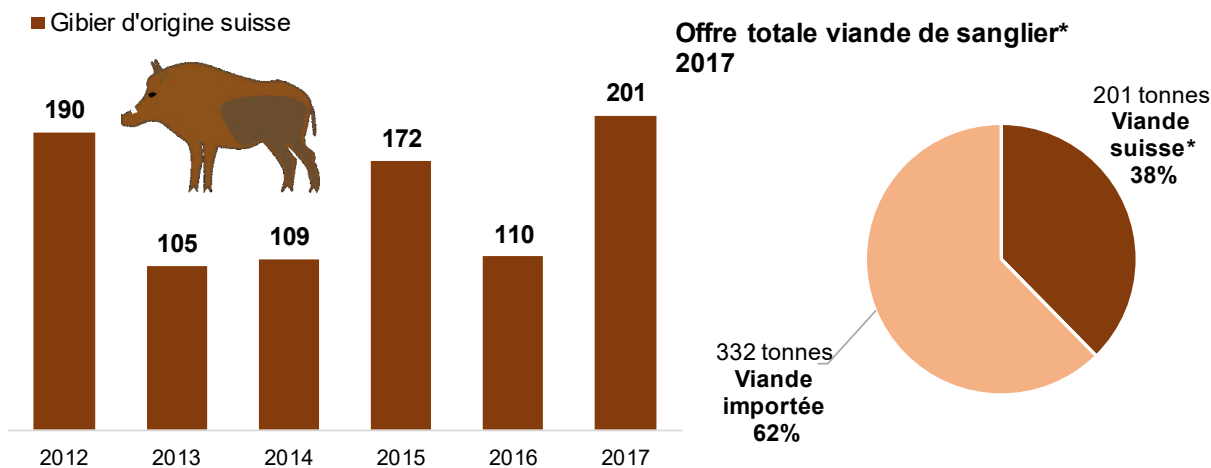
Vous trouverez à la page 3 des remarques sur l'analyse et sur les actualités du marché.

Viande de sanglier sur le marché suisse

Évolution de la production de viande de sanglier en Suisse* et composition de l'offre

Production en tonnes d'équivalent de viande fraîche, composition de l'offre totale en tonnes et en %

2012..2017 *Estimation basée sur la statistique de la chasse et la supposition que la Suisse n'exporte pas de viande de sanglier
Production calculée sur l'année de la chasse (d'avril à mars de l'année suivante), non sur l'année civile (janv.-déc.)



Sources : AFD ; OFAG, secteur Analyses du marché ; OFEV ; services cantonaux ; Proviande

Les chiffres détaillés du marché de la viande se trouvent à : [Bulletin du marché de la viande en chiffres](#)

Bulletin d'abonnement : [bulletin de commande en ligne](#)

Pour toute question relative à la responsabilité, à la protection des données, au copyright et autres : [www.disclaimer.admin.ch](#)

Source de l'image : [www.pixabay.com](#) (accès le 23 novembre 2018)

Remarques concernant l'analyse

Peste porcine africaine

La peste porcine africaine est une maladie virale extrêmement contagieuse affectant le cochon domestique et le sanglier, et dont l'issue est généralement fatale. Cette maladie ne menace pas la santé humaine. Elle se manifeste par les symptômes suivants : une forte fièvre, des morts subites, des hémorragies cutanées, des avortements spontanés, des diarrhées, un manque d'appétit et une faible performance à l'engraissement. Les cochons peuvent attraper la maladie en consommant des restes de repas (viande ou charcuterie), par contact avec des objets contaminés (véhicules servant au transport, aliments, paille, vêtements, chaussures ou bottes, mais aussi outils ou trophées de chasse introduits en Suisse), ainsi que par contact avec des cochons ou des sangliers porteurs de la maladie.

Source : OSAV ([Lien](#))

Estimation de la production indigène et des importations

La production indigène est estimée sur la base des données de la Statistique fédérale de la chasse, qui indique le nombre de sangliers mâles, de laies et de marcassins abattus, et par conséquent la quantité totale de sangliers prélevés par la chasse. Les experts estiment la proportion du poids mort effectif entre 50 et 60 % (facteur de 0,55). Le rapport entre le poids mort et l'équivalent en viande fraîche a été calculé selon le facteur appliqué au cochon domestique par Proviande (0,74).

Les importations de sanglier sont recensées dans les importations calculées en masse nette (sans autre conversion) et figurent sous les positions tarifaires correspondantes.

Dans un souci de simplification, nous n'avons pas tenu compte des différences entre les périodes comptant pour la statistique (année de la chasse pour la production et année civile pour les importations).

Source : AFD et [Statistique fédérale de la chasse](#)

Actualités du marché

Hausse de la production de viande de bœuf

La production de viande de bœuf a été plus élevée en octobre 2018 qu'en octobre 2017, principalement en raison de l'augmentation du poids mort. S'agissant du porc, par contre, tant le poids mort que les volumes d'abattage sont tombés au-dessous du niveau d'octobre 2017. Quant à la production de volailles, son volume se situe les trois premiers trimestres au-dessus du niveau de l'an dernier (+5,1 %).

Baisse des prix des vaches de boucherie

Le prix à la production des vaches de boucherie A3 AQ ont diminué en octobre 2018 par rapport au mois précédent (-2,9 %) et à octobre 2017 (-13,2 %), baisse causée en premier lieu par le fait que les abattoirs fonctionnaient à plein régime (+18,5 % par comparaison avec octobre 2018).

Reprise du veau de boucherie à l'étranger

Comme d'habitude en cette période de l'année, les veaux de boucheries se sont négociés dans les pays voisins à un prix plus élevé que le mois précédent. La plus forte hausse a été observée sur le marché allemand, avec +6,9 %, et le prix le plus élevé a été relevé en Autriche, avec 6,20 euros le kg PM.